



FRAKTIOUN

Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 26 mars 2014

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions du règlement interne de la Chambre des députés, notre groupe parlementaire se permet de solliciter la convocation d'une réunion jointe de la Commission de l'Economie et de la Commission du Développement durable et de mettre à l'ordre du jour le point suivant :

- les évolutions récentes dans le dossier « Cargolux ».

Notre groupe parlementaire estime que ce point d'actualité mérite d'être plus amplement discuté par les deux commissions parlementaires en présence des membres du Gouvernement concernés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Laurent Mosar
Député

Claude Wiseler
Président adjoint du groupe